

Agriculture et sylviculture

Panorama

L'agriculture suisse en plein mutation

Depuis des années, on assiste à des changements structurels dans l'agriculture induisant une importante baisse du nombre d'exploitations et d'emplois. Entre 2009 et 2019, le nombre d'exploitations agricoles a chuté de 60 000 à 50 000 unités. La main-d'œuvre agricole a reculé de 12% au cours de cette même période pour atteindre 150 000 personnes en 2019, dont 45% travaillaient à plein temps. 77% de la main-d'œuvre agricole étaient des membres de la famille.

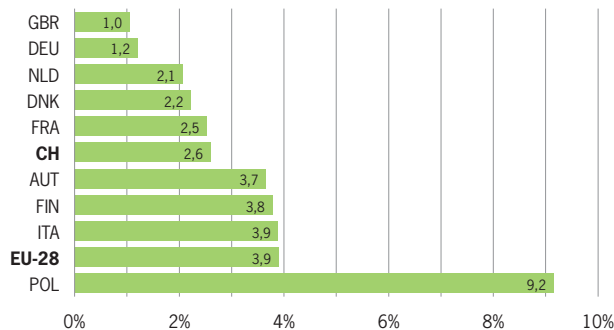
En sus de l'évolution de la taille des exploitations, ces dernières ont connu des changements internes quant à la forme de production, aux surfaces cultivées, à la production animale et aux activités secondaires. La taille moyenne des exploitations est passée de 17,6 à 20,9 hectares en l'espace de dix ans (de 2009 à 2019). Pendant cette même période, les surfaces de production ont augmenté en particulier pour les tournesols (+62%), le soja (+55%) et les légumineuses (+36%). Ont en re-

vanche diminué les surfaces de production de tabac (-23%), de betteraves (-5%) et de céréales (-7%). Au cours des dix années considérées, les effectifs d'animaux de rente ont aussi connu des changements, avec un recul du nombre de porcs (-13%) et de bovins (-5%) et une forte augmentation de l'effectif avicole (+35%).

Un nombre croissant de responsables d'exploitation ou d'autres membres de leurs familles ont exercé des activités rémunérées complémentaires directement liées à l'exploitation. En 2016, c'était le cas dans près de 30 000 exploitations (+15% par rapport à 2010). Les travaux forestiers dans la propre forêt (17 400 exploitations) arrivent ici en première position. 11 400 exploitations proposaient des produits agricoles directement à la ferme. C'était le cas d'une exploitation sur quatre en région de plaine et d'une sur cinq dans les régions de collines et de montagne. Parmi les autres activités, on trouve par exemple la transformation du bois ou de produits agricoles, les travaux pour

Le secteur primaire dans plusieurs pays européens, en 2019

Part des personnes actives occupées dans le secteur primaire



d'autres exploitations, l'hébergement ou les activités de loisirs. Ces activités représentent une possibilité de revenu supplémentaire.

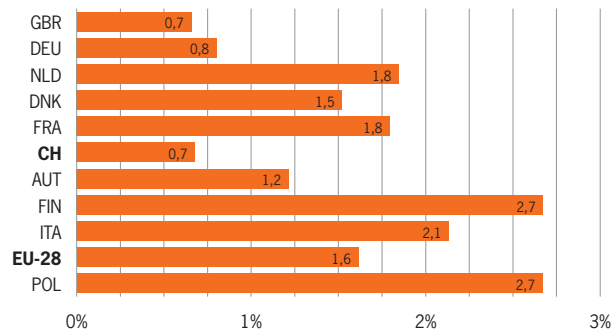
La part du secteur agricole à la valeur ajoutée de l'économie suisse, qui se montait à 1,4% en 1995, n'atteignait plus que 1,0% en 2000 et 0,6% en 2019. La Suisse fait partie des pays où l'importance de l'agriculture dans l'économie est faible et où les exploitations agricoles sont relativement petites.

Une agriculture spécialisée dans la production animale

Les conditions climatiques et topographiques font de la Suisse un pays d'herbages. De nombreuses régions ne se prêtent pas aux grandes cultures. Les prairies et les pâturages fournissent des fourrages aux ruminants, raison pour laquelle la production

G 7.1

Part de la valeur ajoutée brute du secteur primaire

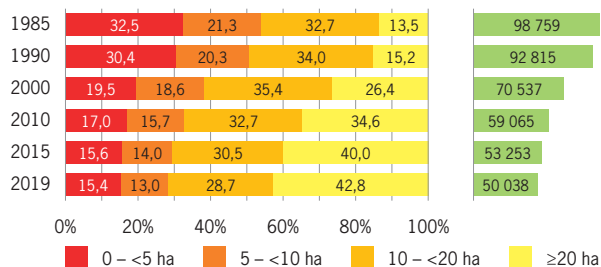


Changements structurels dans l'agriculture

Nombre d'exploitations selon la taille

G 7.2

Total (absolus)



laitière et la production de viande occupent une position dominante. En 2019, 72% des exploitations étaient spécialisées dans la production animale et 70% de la surface agricole utile était composée de surfaces herbagères. Des montants importants ont été investis ces dernières années dans la création de nouveaux systèmes de stabulation respectueux des animaux, entraînant une forte hausse de la part des places de stabulation libre destinées aux vaches, de 31% en 2003 à 54% en 2013. En 2019, la Suisse a produit 3,8 millions de tonnes de lait, dont 11% ont été utilisés sous forme de lait de consommation, et 79% transformés en fromage, yogourt, beurre, boissons lactées et autres produits laitiers. 10% de la quantité totale de lait ont été destinés à l'alimentation des animaux (surtout des veaux). La production indigène de viande s'est élevée à 491 000 tonnes, près de la moitié étant de la viande de porc.

Les exploitations spécialisées dans la production végétale sont surtout localisées en région de plaine. En 2019, l'agriculture suisse a produit environ 932 000 tonnes de céréales, dont plus de la moitié était du blé. La production de pommes de terre, qui a diminué de plus de la moitié depuis 1985, représentait 408 000 tonnes. Dans le même temps, la production de betteraves sucrières est passée de 0,8 à 1,5 million de tonnes. Elle a augmenté depuis 1900 et est montée en 2014 au niveau record de 1,9 million de tonnes. Depuis, la production de betteraves sucrières est en baisse. Une raison importante de cette évolution est la pression sur les prix en Suisse et à l'étranger suite à des changements dans la politique agricole. La production se concentre sur certaines régions du Plateau. Les plus grandes surfaces de betteraves sucrières sont situées dans le canton

Production totale de l'agriculture, en 2018^p

TT 7.1

	mrd. Fr.	%
Total	10,67	100
Plantes et produits végétaux	4,40	41,2
dont: Prod. maraîchers et horticoles	1,40	13,1
Plantes fourragères	1,01	9,4
Fruits et raisins	0,63	5,9
Vins	0,50	4,7
Céréales	0,34	3,2
Animaux et produits animaux	5,07	47,5
dont: Lait	2,16	20,3
Bovins	1,38	12,9
Porcs	0,85	8,0
Services agricoles	0,76	7,1
Act. sec. non agricoles	0,44	4,1

de Vaud; viennent ensuite les cantons de Berne, de Zurich et de Thurgovie. Deux fabriques (Aarberg et Frauenfeld) transforment la betterave en sucre.

Les bilans de l'azote et du phosphore font état (en moyenne sur cinq ans, de 2014–2018) d'excédents annuels d'azote de 68 kg par hectare de surface agricole et d'excédents annuels de phosphore de 4 kg par hectare de surface agricole. Ces excédents représentent une pollution potentielle du sol, de l'eau et de l'air.

Le bio en plein essor

L'agriculture biologique a fortement gagné en importance depuis les années 1990. Sur 100 exploitations agricoles, une seule se consacrait à l'agriculture biologique en 1990, contre 15 en 2019, ce qui représentait 7284 exploitations bio. Cette évolution est d'autant plus notable que le nombre d'exploitations agricoles est globalement en baisse. Les exploitations biologiques sont les plus nombreuses dans les régions de montagne. En 2019, 16% de la surface agricole étaient exploitées selon les directives de l'agriculture biologique. La valeur de production de cette dernière se montait à 1,4 milliard de francs en 2019, contre 9,8 milliards de francs pour l'agriculture conventionnelle. Les consommateurs dépensent toujours plus pour les produits bio. En 2017, ils ont consacré près de 10% de leurs dépenses pour l'alimentation et les boissons.

Un pays importateur de produits agricoles

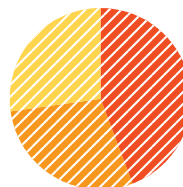
En 2018, les agricultrices et les agriculteurs ont produit des denrées alimentaires correspondant, en énergie utilisable, à 58% des aliments consommés en Suisse, soit 40% pour les denrées d'origine végétale et presque 100% pour celles d'origine animale. Cependant, une partie de la production d'aliments d'origine animale n'est possible que grâce à l'importation de fourrages.

Notre pays est donc fortement dépendant de l'étranger pour son alimentation. Le commerce de denrées alimentaires s'est développé au cours des dernières années. Les importations, mais aussi les exportations ont fortement progressé en valeur comme en volume. En 2019, la Suisse a importé des denrées alimentaires, des boissons et du tabac pour une valeur

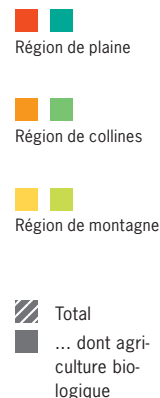
Agriculture biologique

Selon les régions, en 2019

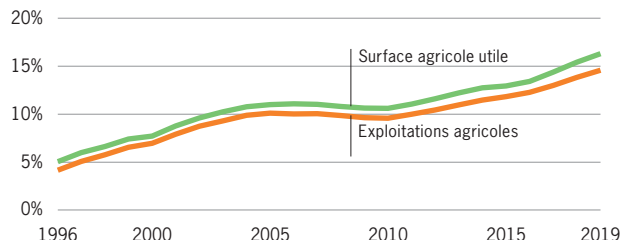
Exploitations agricoles



Surface agricole utile



Evolution agriculture biologique



de 11,4 milliards de francs. La valeur des denrées alimentaires exportées s'est montée à 9,3 milliards de francs. Les fruits et les légumes, de même que les boissons et liquides alcoolisés ont été, en termes de valeur, les produits alimentaires les plus importés. Le café, les boissons et les liquides alcoolisés ont été les produits alimentaires les plus exportés.

Évolution des habitudes alimentaires

La consommation par personne est plutôt stable si l'on considère la valeur énergétique des aliments: elle était de 12,6 mégajoules par habitant et par jour en 2018. Nos habitudes alimentaires ont fortement évolué. La consommation de lait et de produits laitiers par exemple a baissé en dix ans. Ainsi, la consommation annuelle de lait par personne a diminué de 21 kg entre 2008 et 2018, tandis que la consommation de fromage a augmenté. La consommation de viande a baissé pendant cette période, passant de 52,6 kg à 48,4 kg par personne, alors que celle de viande de volaille augmentait.

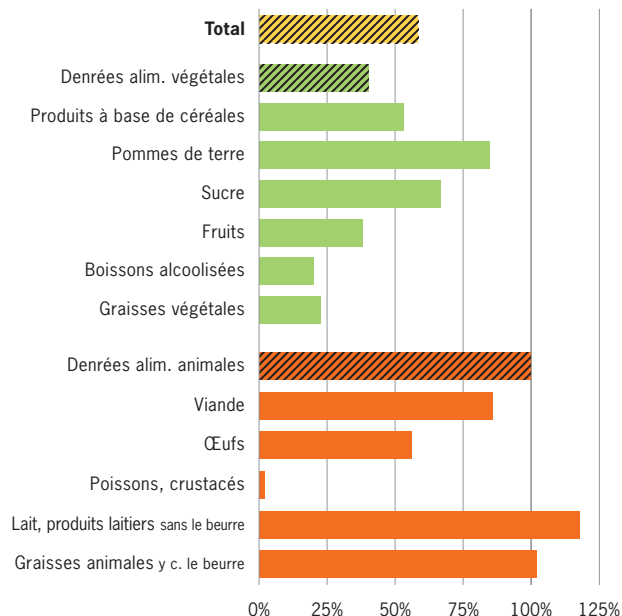
Valeur ajoutée et revenu en plein essor dans l'agriculture

Selon les estimations, la valeur de production totale de l'agriculture a avoisiné 11,4 milliards de francs en 2020. C'est un peu plus qu'en 2019 (+0,2%). Si la production totale est restée stable, les coûts de production ont baissé. La valeur ajoutée brute se montait à 4,4 milliards de francs, ce qui représente une hausse de 5,8% par rapport à l'année précédente. La productivité du travail en 2020 était d'environ 85% plus élevée qu'en 1985. Elle a donc nettement augmenté ces 35 dernières années,

Consommation de denrées alimentaires, en 2018

G 7.4

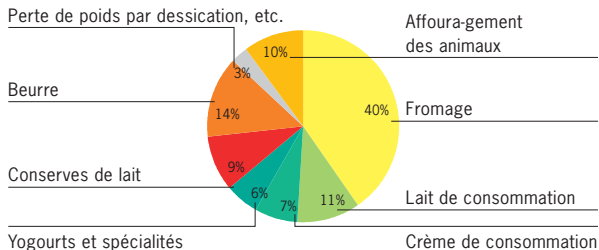
Production indigène¹



1 Part de la consommation, par rapport à l'apport énergétique (TJ)

Mise en valeur du lait traité, en 2019

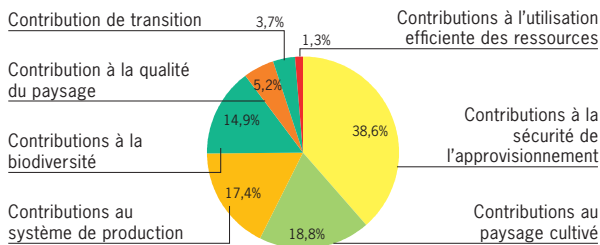
G 7.5



Paielements directs à l'agriculture, en 2019

G 7.6

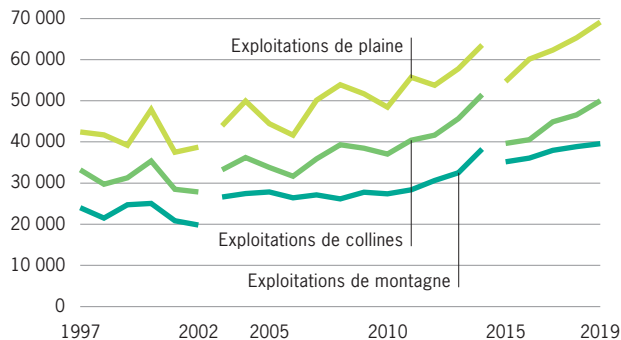
Somme totale: 2794 millions de fr.



Revenu du travail dans l'agriculture

G 7.7

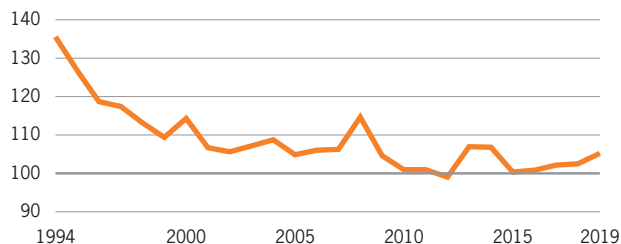
Par main-d'œuvre familiale en fr./année



Prix des produits agricoles

G 7.8

Indice décembre 2015 = 100



grâce avant tout à une plus forte mécanisation, aux progrès techniques et zootechniques réalisés et à la formation. Le revers de la médaille est une diminution de l'intrant en travail de plus de 44% et la disparition d'environ 50% des exploitations.

La production animale et maraîchère a augmenté dans le contexte de la situation extraordinaire décrétée par le Conseil fédéral en lien avec la pandémie de COVID-19 et des mesures prises au printemps 2020 pour y faire face. Par contre, la situation s'est détériorée dans la viticulture. L'agriculture et la branche alimentaire dans son ensemble se sont rapidement adaptées à cette nouvelle situation et ont réussi à bien écouler leur production.

La valeur de production de la production végétale s'est réduite de 5,5% par rapport à 2019 et était estimée à 4,2 milliards de francs. Les moissons de céréales sont estimées à plus de 920 000 tonnes et devraient être supérieures de 1,5% à celles de l'année précédente, malgré la sécheresse au printemps 2020. La valeur de la production céréalière croît de 3,4%. La production d'oléagineux a fortement augmenté. Elle s'est accrue par rapport à 2019 tant en quantité (+21,6%) qu'en valeur (+19,1%). La demande en légumes produits localement a été importante au printemps en raison de la situation extraordinaire. La valeur de la production s'est accrue de 6,0% du fait des plus grandes quantités produites.

La production animale a continué d'augmenter: elle s'est accrue de 4,5% entre 2019 et 2020, atteignant 5,7 milliards de francs (estimation). La valeur de la production de lait est estimée à 2,5 milliards de francs (+2,6%); les quantités produites ont légèrement baissé (-0,8%) tandis que le prix moyen conti-

nait d'augmenter (+3,4%). La demande en bovins de boucherie était toujours élevée. Depuis juin, elle dépassait celle de l'année dernière, après la baisse des prix moyens en mars. La valeur de la production bovine a par conséquent augmenté de 5,3%, atteignant 1,5 milliard de francs. Sur le marché du porc, les prix moyens ont dépassé ceux de l'année précédente. La valeur de la production porcine s'est ainsi accrue de 5,7% à 1,0 milliard de francs. L'essor de l'élevage de volaille observé depuis quelques années s'est poursuivi également en 2020. La valeur de la production était de 0,6 milliard de francs en 2020 (+6,0%), grâce notamment à la hausse de la consommation de volaille et d'œufs produits en Suisse.

50% de la valeur de production totale de l'agriculture était issue de la production animale. La production végétale représentait 37% de la production totale de l'agriculture suisse, 13% de la valeur de production totale était générée par les services agricoles et les activités secondaires non agricoles.

La Confédération verse des contributions à l'agriculture notamment pour les prestations écologiques et d'intérêt général. En 2019, les dépenses totales de la Confédération pour l'agriculture et l'alimentation se sont élevées à 3,7 milliards de francs, dont 2,8 milliards de paiements directs à l'agriculture.

Le revenu agricole moyen par exploitation était d'environ 74 200 fr. en 2019, ce qui correspond à une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'explique principalement par le redressement des prix des porcs de boucherie et l'augmentation correspondante des recettes des ventes. Les rendements des betteraves sucrières, des fourrages grossiers et des céréales se sont également accrus. Après une

année 2018 extrêmement sèche, les précipitations plus abondantes de 2019 ont eu un effet positif sur les récoltes.

En moyenne, une exploitation agricole compte 1,36 unité de main-d'œuvre familiale, dont l'exploitant ou l'exploitante et son conjoint ou sa conjointe si cette personne travaille également dans l'exploitation, les parents ou les enfants. Le revenu moyen du travail par unité de main-d'œuvre familiale s'élevait à 54 600 francs. Dans la région de montagne, il atteignait 39 600 francs.

Captures en baisse pour la pêche professionnelle

Le produit de la pêche et de la pisciculture s'est élevé à quelque 3300 tonnes en 2019. Le lac de Neuchâtel, le lac Léman, le lac de Zurich et le lac de Constance sont les principaux lacs du pays pour la pêche. En termes de poids, les corégones (féras, palées) et les perches représentent les captures les plus importantes. Les exploitations de pêche professionnelle ont capturé environ 40% de poissons de moins entre 2000 et 2019. La production des piscicultures a en revanche augmenté d'un tiers. En 2019, la pêche et la pisciculture ont généré une valeur de production de quelque 42 millions de francs.

Sylviculture: réserves de bois en hausse

D'après les résultats du quatrième relevé de l'inventaire forestier national (IFN 4), la forêt suisse (y compris la forêt buissonnante) couvre une surface de 1,3 million d'hectares, soit 32% de la superficie du pays. Elle se situe pour plus de la moitié au-dessus de 1000 m d'altitude. La surface forestière a progressé de 30 948 hectares ou 2,4% entre l'IFN3 (de 2004 à 2006) et l'IFN4

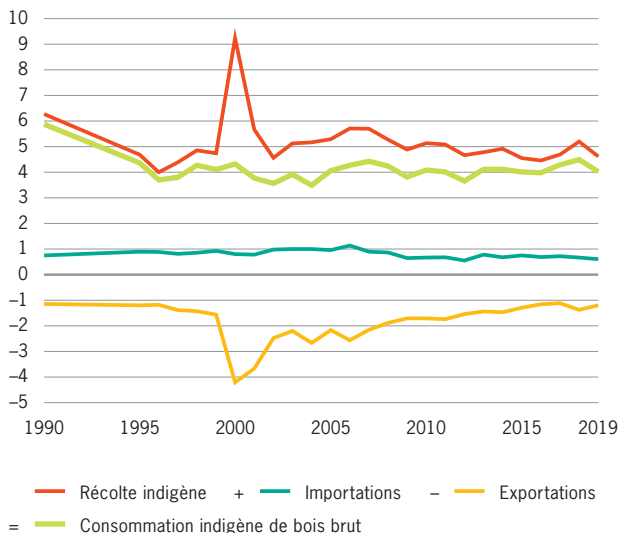
(de 2009 à 2017). Les surfaces gagnées l'ont été dans les Alpes (+5%), sur le versant sud des Alpes (+2%) et dans les Préalpes (+2%). Sur le Plateau et dans le Jura, la surface forestière est restée plus ou moins stable. L'avancée de la forêt s'est faite avant tout au détriment de surfaces agricoles et d'alpages.

Le nombre d'arbres sur pied dans la forêt suisse est estimé à environ 497 millions (IFN-4). Ils représentent un volume de bois de quelque 421 millions de m³. Deux tiers de ce volume se composent de résineux. Les essences les plus répandues sont l'épicéa (43%), le hêtre (18%), le sapin (15%) et le mélèze (6%). L'accroissement annuel brut atteint 10,8 millions de m³ (entre l'IFN3 et l'IFN4). Au niveau suisse, l'exploitation et la mortalité absorbent 88% de cet accroissement. 54% de ce stock de bois sur pied auraient pu être utilisés en 2019 de manière à couvrir les coûts (comptes économiques de la sylviculture), ce qui représenterait une valeur potentielle de 6,1 milliards de francs. Ce potentiel économique est largement influencé par le niveau des prix sur le marché du bois. En Suisse, une part importante des forêts se trouve sur des terrains escarpés et difficiles d'accès, ce qui rend leur exploitation coûteuse.

En 2019, les forêts publiques représentaient 71% de la surface forestière totale; il s'agissait principalement de forêts communales et de forêts bourgeoises. 29% de la surface forestière était en mains privées. Le volume de bois exploité en 2019 s'élevait à 4,6 millions de m³, soit 11% de moins que l'année précédente. Il s'agit là de la quantité de bois effectivement récolté quittant la forêt à des fins de transformation ou de production énergétique. En 2018, la prolifération des bostryches, la sécheresse estivale et les tempêtes hivernales avaient fortement accru

L'économie forestière

Bilan du bois brut, en millions de m³

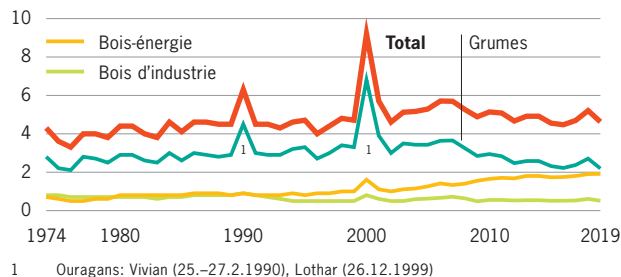


le volume de bois abattu. La récolte de 2019 se situe donc à nouveau dans la moyenne des années précédentes (de 2015 à 2017). Le recul enregistré s'explique aussi par la réduction des coupes normalement prévues afin d'exploiter le bois endommagé ainsi que par le faible niveau des prix du bois.

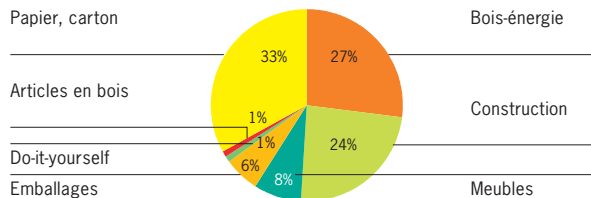
La valeur de la production de l'économie forestière suisse s'est élevée à près de 1 milliard de francs en 2019 (estimation),

G 7.9

Evolution de la récolte indigène de bois brut, en millions de m³



Consommation finale, en 1999



un chiffre en baisse de 8,8% par rapport à 2018. La production de biens sylvicoles (bois et plants forestiers) représente 58% de la valeur de production totale de la branche sylvicole, les services forestiers pour tiers 26% et les activités secondaires non sylvicoles 16%.

Glossaire

Agriculture biologique

Il s'agit d'une forme de production respectant au mieux la nature et l'environnement en prenant en considération les cycles et processus naturels. L'utilisation de matières auxiliaires et d'ingrédients chimiques de synthèse est évitée. Les organismes génétiquement modifiés et les produits qui en sont issus ne doivent pas être utilisés. Afin de réguler les organismes nuisibles, les maladies et les adventices, des mesures sont prises, comme celles d'opérer un choix approprié des espèces et des variétés, d'effectuer une rotation des cultures appropriée, d'utiliser des procédés mécaniques ou thermiques, ou encore de créer des conditions propres à la promotion et à la protection des auxiliaires. Le nombre des animaux de rente doit être adapté à la surface agricole utile se prêtant à l'utilisation des engrais de ferme.

Exploitation agricole

Par exploitation on entend une entreprise agricole qui se consacre à la production végétale ou à l'élevage d'animaux ou aux deux activités à la fois pendant toute l'année et qui satisfait au moins à l'un des critères suivants:

- 1 hectare de surface agricole utile
- 30 ares de cultures spéciales (p. ex. vigne, cultures fruitières, petits fruits, légumes)
- 10 ares de cultures protégées (serres, tunnels)
- 8 (places pour) truies
- 80 (places pour) porcs à l'engrais

- 300 unités de volaille

Paielements directs

Contributions versées par l'Etat aux exploitations agricoles à titre d'indemnité pour leurs prestations écologiques et d'intérêt général.

Prestations écologiques requises

Les prestations écologiques requises (PER) fixent, au plan national, les principes d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Il s'agit essentiellement des principes suivants: garde des animaux de rente respectueuse de l'espèce, bilan de fumure équilibré, part équitable de surfaces de compensation écologique, utilisation ciblée de produits phytosanitaires. Depuis 1999, les PER sont une condition préalable à l'octroi des paiements directs.

Revenu des facteurs

Dans l'agriculture, le revenu des facteurs représente l'ensemble de la valeur générée par le secteur agricole, et mesure la rémunération de tous les facteurs de production (terre, capital et travail).

Il est aussi appelé «valeur ajoutée nette au coût des facteurs», et se définit comme la valeur ajoutée nette aux prix de base (production aux prix de base moins la consommation intermédiaire moins les amortissements), de laquelle on déduit les autres impôts sur la production, et à laquelle on ajoute les autres subventions sur la production. Etant donné que la production est évaluée aux prix de base et la consommation intermédiaire aux

prix d'acquisition, la valeur ajoutée nette aux prix de base inclut déjà les subventions sur produits et exclut déjà les impôts sur produits.

Revenu du travail

Excédent annuel réalisé par une exploitation, et qui sert de dédommagement pour le travail effectué dans l'exploitation par des membres de la famille non salariés (revenu agricole moins intérêts fictifs du capital propre).

Surface agricole utile (SAU)

Surface utilisée pour la production végétale, à l'exception des surfaces d'estivage et des forêts.

Unité de gros bétail (UGB)

Le cheptel se mesure souvent en unités de gros bétail. Une UGB correspond à la consommation de fourrage et à la production de fumier et de lisier d'une vache. À l'aide d'un facteur normalisé, on peut calculer cette unité pour toutes les espèces d'animaux de rente. Les UGB sont utilisés dans le cadre des paiements directs, des améliorations structurelles et dans la loi sur la protection des eaux.

Valeur de production totale de l'agriculture

La valeur de production totale de l'agriculture est formée des valeurs des produits (biens et services) issus des activités agricoles ainsi que des activités secondaires non agricoles non séparables (transformation de biens agricoles et autres activités secondaires):

- ventes de produits (entre les exploitations agricoles et en dehors de l'agriculture),

- biens transformés par le producteur (la valeur du bien agricole brut est enregistré, pour autant que la transformation soit une activité séparable) et autoconsommation par le ménage,
- intraconsommation: végétaux produits et consommés au sein de l'exploitation pour l'affouragement et la litière,
- variations des stocks,
- production de capital fixe pour compte propre (en particulier les actifs cultivés: animaux de rente comme les vaches laitières et plantations comme les vignes ou les cultures arboricoles).

Zones

La surface agricole de la Suisse a été divisée en plusieurs zones. Cette subdivision doit permettre de mieux prendre en compte les différentes conditions de production dans l'agriculture en relation avec les mesures d'encouragement de la Confédération. Les principaux critères de délimitation sont le climat, les conditions de transport, la configuration topographique, l'altitude et l'exposition.

Selon le cadastre de la production agricole, on distingue six zones, qui peuvent être rassemblées en trois groupes (la zone de montagne 4 étant celle qui se trouve à l'altitude la plus élevée):

- Région de plaine (zone de plaine; zone des collines);
- Région de montagne (zone de montagne 1, zone de montagne 2, zone de montagne 3, zone de montagne 4);
- Régions d'estivage.

Un autre regroupement régional est également en usage. Les trois régions agricoles sont définies comme suit:

- Région de plaine (zone de plaine);
- Région des collines (zone des collines, zone de montagne 1);
- Région de montagne (zones de montagne 2 à 4).